

Formation PRESIDENT DU CSE – partie économique

entreprise de plus de 50 salariés

La formation du président du CSE a pour objet de :

- Connaître le fonctionnement, les attributions et les moyens du CSE
- Maîtriser les missions du CSE prescrites par la réglementation
- S'approprier son rôle de président du CSE
- Connaître les recours possibles des membres du CSE
- Organiser et animer les réunions.

PUBLIC / PREREQUIS

Employeur ou représentant
Collaborateur amené à assister
l'employeur

DEROULEMENT

Durée : 7 heures
Nombre de participants : 4 maximum
Type : Intra ou inter-entreprises

PEDAGOGIE

Méthodes pédagogiques :
Participative, démonstrative,
applicative

Formateur :
Docteur en droit / Juriste / Formatrice
CSE – CHSCT - CSSCT

EVALUATION

Type : formative

Une attestation sera délivrée au
candidat qui a participé activement à
l'ensemble de la formation et qui a fait
l'objet d'une évaluation favorable de la
part du ou des formateurs.

PROGRAMME DE FORMATION

Accueil des stagiaires

Thème 1 : Cadre général

- L'évolution des attributions des instances représentatives :
 - ✓ Entreprise d'au moins 11 salariés et de moins de 50 salariés
 - ✓ Entreprise d'au moins 50 salariés
- Le Comité Social et Economique, CSE
 - ✓ Présentation générale
 - ✓ Réglementation
 - ✓ Les accords collectifs

Thème 2 : Le fonctionnement du CSE

- Les membres du CSE
- Le rôle du secrétaire et du trésorier
- Le nombre d'élus
- Les commissions :
 - ✓ Cadre réglementaire
 - ✓ Les différents types de commission
 - ✓ Les voies de recours
- Le rôle des titulaires et des suppléants
- Les mandats
- Le statut protecteur
- Les heures de délégation :
 - ✓ Qui bénéficient d'un crédit d'heures ?
 - ✓ Possibilité de modifier le volume des heures
 - ✓ L'utilisation des heures
- La position des autres instances représentatives du personnel
- Le règlement intérieur spécifique au CSE : élaboration / adoption /
modification

Thème 3 : Les missions du CSE

- Attributions propres aux entreprises d'au moins 50 salariés :
 - ✓ L'expression collective
 - ✓ Le droit d'alerte
 - ✓ Participation de certains membres aux conseils
d'administration et de surveillance des sociétés
 - ✓ La gestion des activités sociales et culturelles de l'entreprise
 - ✓ La protection de la santé et de la sécurité des salariés à
l'amélioration de leurs conditions de travail

Suite PRESIDENT DU CSE – partie économique

entreprise de plus de 50 salariés



SUITE PROGRAMME

- Les consultations du CSE :
 - ✓ Les thèmes récurrents
 - ✓ La périodicité des consultations
 - ✓ Cas particulier : l'entreprise comporte plusieurs établissements
- Le contenu et les modalités de fonctionnement de la base de données économiques et sociales
- L'exercice du droit d'entrave
 - ✓ Définition
 - ✓ L'action du CSE
 - ✓ Les sanctions

Thème 4 : Les moyens du CSE

- Les moyens matériels
- Formations spécifiques
- Le recours à l'expert :
 - ✓ L'expert comptable :
 - Cadre réglementaire
 - Missions
 - ✓ L'expert habilité :
 - Définition
 - Cadre réglementaire
 - Les différentes situations : risques graves / introduction de nouvelles technologies / projet modifiant les conditions de travail / négociation sur l'égalité professionnelle / risque technologique / Préparation des travaux du CSE financés sur son budget
- Financement des expertises
- Le rapport d'expertise
- La contestation de l'employeur

Thème 5 : Les ressources financières

- Les différents budgets :
 - ✓ Le budget de fonctionnement
 - ✓ Le budget destiné au financement des activités sociales et culturelles
 - ✓ Calcul de contribution et subvention des budgets
 - ✓ L'utilisation des budgets
 - ✓ Les obligations financières du CSE

Thème 6 : Les réunions

- La fréquence des réunions du CSE
- Les réunions consacrées à la santé, sécurité et aux conditions de travail
- Les personnes extérieures autorisées à assister aux réunions
- Les différents types de réunion : déroulement et finalités
- Les documents règlementaires
- Les principes de base pour préparer efficacement sa réunion
- Communiquer auprès des salariés

Questions – réponses

Evaluation des compétences : théorique

Bilan de la formation



info@preventpro.fr



04.92.91.96.70



www.preventpro.fr

SIEGE SOCIAL

Espace Antibes N° 17
2203 route de Grasse
06600 Antibes